

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



**Projet de discours de Madame la Ministre de la Solidarité
et de la Lutte contre la Pauvreté à l'occasion du lancement
officiel de l'étude approfondie sur l'extrême pauvreté et de
ses déterminants**

**Monsieur le Représentant de Monsieur le Premier
Ministre ;**

**Messieurs et Mesdames les représentants des
Ministres ;**

**Madame la Représentante, résidente du Programme
des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;**

Chers Partenaires Techniques et Financiers ;

**Chers Représentants des Organisations de la Société
Civile ;**

**Chers Membres de la Presse, Chers Invités, Tous
en vos rangs, grades et qualités ;**

La cérémonie qui nous réunit ce jour se situe dans le cadre du lancement de l'étude approfondie sur l'extrême pauvreté et de ses déterminants.

Comme vous le savez, l'agenda 2030 adopté par la communauté internationale recommande plus d'engagement des pays dans leur réponse en faveur de l'inclusion des populations notamment « les personnes laissées pour compte ou de côté ».

Par ailleurs, le premier des Objectifs de Développement Durable (ODD) est consacré à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, et partout dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

En Côte d'Ivoire, la baisse de la pauvreté amorcée sur la période 2012-2015 s'est renforcée en 2018.

Selon l'INS, On estime en effet, le taux de pauvreté à 39,4% selon l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) en 2018, contre 44,4% en 2015 selon l'Enquête sur le Niveau Vie (ENV) et environ 50% en 2011.

Cette tendance baissière a été possible grâce à l'effet conjugué des performances économiques remarquables, des réformes et des mesures de politiques sociales mises en œuvre par le Gouvernement.

Mesdames et Messieurs, Chers invités,

Dans notre pays, la pauvreté est inégalement distribuée selon les régions. En effet, la répartition spatiale de la pauvreté révèle que plus de trois régions sur quatre ont leur taux de pauvreté supérieur au taux national de 39,4%.

Le district autonome d'Abidjan enregistre le taux de pauvreté le plus faible, environ 10% (avec 10,2% pour la ville d'Abidjan). Les régions du Bafing, du Kabadougou, du Tonkpi, du Cavally, du N'Zi et du Tchologo ont les niveaux de pauvreté les plus élevés, avec des scores de plus 60%.

Les autres régions ont un niveau de pauvreté qui varie entre 40 et 60%.

Mesdames et Messieurs,

La distribution du nombre de pauvres, montre que les trois régions que sont le Haut-Sassandra (7,6%), le Tonkpi (7,2%) et le District autonome d'Abidjan (5,7%) regorgent le plus de pauvres en Côte d'Ivoire.

En outre, l'analyse selon le genre fait ressortir que la pauvreté frappe : (i) beaucoup plus les femmes que les hommes dans 21 régions et districts (ii) beaucoup d'hommes que de femmes dans 8 régions ou districts (Haut Sassandra, Tonkpi, Nawa, Tchologo, Hambol, Sud-Comoé, Gbôkle, Folon), toujours selon une étude réalisée par l'INS en 2018.

Mesdames et Messieurs Chers invités,

La pauvreté se manifeste également par de multiples privations subies par un individu ou un ménage en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. Pour le démontrer, il a été construit un indice appelé indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) pour capter ces différentes privations. La dynamique de cet indice montre que la pauvreté multidimensionnelle a baissé entre 2015 et 2018 de 15,5 points de pourcentage, passant de 0,271 en 2015 à 0,229 en 2018.

La pauvreté multidimensionnelle demeure concentrée et élevée au Nord et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire comparativement aux autres régions en 2018 tout comme en 2015. Bien que la pauvreté multidimensionnelle ait baissé dans la plupart des régions, elle a considérablement augmenté dans les régions de l'Iffou, de l'Agnéby-Tiassa, des Grands-Ponts, du Cavally, et du Tchologo.

Les déterminants de cette forme de pauvreté sont principalement le niveau élevé de la mortalité infantile, les faibles niveaux d'achèvement scolaire, les faibles taux d'accès à un système d'assainissement adéquat et un usage généralisé des combustibles « sales » (bois, pétrole) pour la cuisson.

Mesdames et Messieurs,

Il apparaît opportun d'ajouter qu'au regard des efforts déployés par le Gouvernement ivoirien, notamment la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) et les Plans spéciaux pour atténuer l'impact

social et économique de la pandémie de COVID-19 sur les populations, il est probable qu'il soit aujourd'hui opéré un changement du profil de pauvreté.

Les profils de pauvreté, très riches en informations, dégagent une très grande diversité de situation mais qui cependant, ne permettent pas de donner une vue comparative d'ensemble des dynamiques en cours. Un effort de synthèse s'imposera pour permettre des comparaisons multicritères de situations dans l'espace entre régions/Départements/Sous-Préfectures et Communes.

Mesdames et Messieurs Chers invités,

A ce stade de mon propos, il convient d'indiquer que le Gouvernement a entrepris de développer un Registre Social Unique (RSU).

Cet instrument vise à identifier les populations les plus vulnérables, à adresser efficacement la question de la coordination et de l'efficacité des programmes de protection sociale, ainsi que ceux de lutte contre la pauvreté.

Il s'agit de façon très concrète de constituer une base de données unique sécurisée sur les conditions socio-économiques des ménages en vue de son utilisation pour le suivi et la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux.

En vue de faciliter la mise en œuvre du RSU, une actualisation des données statistiques sur l'extrême pauvreté et de ses déterminants s'avère nécessaire afin de disposer d'outil d'évaluation permettant de dresser les

profils de pauvreté des régions/communes, tant au plan qualitatif que quantitatif.

C'est pour quoi mon Ministère a sollicité l'appui technique et financier du PNUD afin de conduire une étude approfondie sur l'extrême pauvreté et de ses déterminants.

Je profite de cette tribune pour remercier au nom du gouvernement ivoirien la représentante résidente de cette agence importante du système des Nations Unies, Madame Carole-Flore, qui demeure pour nous un partenaire privilégié dans la lutte contre la pauvreté mais aussi dans les domaines comme le développement local, la cohésion sociale et bien d'autres encore.

Je voudrais aussi solliciter l'appui du PNUD pour lancer, au cours des prochains mois, des réflexions nationales sur les stratégies innovantes en matière de réduction de la pauvreté.

Sur ce, je déclare ouvert les travaux de l'étude approfondie sur l'extrême pauvreté et de ses déterminants en Côte d'Ivoire.

Je vous remercie